

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VIENNE - 3802 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 27/06/2024 - B2024/006442 - 2009 B 00144 - 419 354 444 - GROUPE BERTHOLD

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20510000 Logiciels	2 500	2 500		
28051000 Amortissements logiciels	2 500	2 500		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	8 491		8 491	
21540000 Matériel industriel	11 000		11 000	
28154000 Amort inst tech mat et outil	2 509		2 509	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 453	46 891	11 439	24.39
21820000 Matériel de transport	52 378	52 378		
21830000 Matériel bureau , informatique	951	951		
21840000 Mobilier	23 876	23 876		
21860000 Matériels entretien	1 449	1 449		
28182000 Amort materiel de transport	19 602	9 127	10 476	114.78
28183000 Amort materiel bureaux	488	234	253	108.12
28184000 Amort mobilier	21 663	20 953	710	3.39
28186000 Amort mat ent terrain	1 449	1 449		
AUTRES PARTICIPATIONS	244 213	240 713	3 500	1.45
26110000 Titres a2mb	3 000		3 000	
26130000 Titres ctem 2	51 055	50 055	1 000	2.00
26140000 Titres berthold immobilier	188 200	188 200		
26150000 Titres ecmr		1 000	1 000	100.00
26160000 Titres croix d'or	459	459		
26170000 Titres fixemagne ii sci	999	999		
26180000 Titres flocon	500		500	
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	2 399 046	2 344 674	54 372	2.32
26710000 Creances rattachees sarl ctem	891 677	1 419 611	527 934	37.19
26720000 Creances rattachees berth immo	346 663	380 187	33 524	8.82
26730000 Creances rattachees croix or	376 304	135 337	240 967	178.05
26740000 Creances rattachees ecmr		44 367	44 367	100.00
26750000 Creances ratt. bimm sci bachas	298 572	294 854	3 718	1.26
26755000 Creances rattach flocon	400 228		400 228	
26760000 Créances rattachées fixem ii	71 101	70 318	783	1.11
26770000 Creances rattachees a2mb	14 502		14 502	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	174	174		
27500000 Dépôt et cautionnement versés	174	174		
Total II	2 687 377	2 632 453	54 925	2.09
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		740	740	100.00
40910000 Acompte verse		740	740	100.00
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		5 000	5 000	100.00
41110000 Clients vtes biens ou services		5 000	5 000	100.00
AUTRES CREANCES	7 668	13 811	6 143	44.48
40110000 Fournisseurs achats biens/serv	281		281	
40980000 Fournisseurs avoirs rrr a rece	195		195	
44400000 Etat impôts sur les bénéfice		10 648	10 648	100.00
44566010 Tva deduct. 20%	988	1 592	604	37.96
44586000 Tva sur factures non parvenues	1 901	1 571	330	21.00
44587000 Tva / fact. a etabli	4 303		4 303	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
DISPONIBILITES	897	241	656	272.22
51230000 Lyonnaise de banque	897	66	831	NS
51240000 Banque rhone alpes		175	175	100.00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	775	673	102	15.16
48600000 Charges constatées d'avance	775	673	102	15.16
Total III	9 341	20 465	11 125	54.36
TOTAL GENERAL	2 696 718	2 652 918	43 800	1.65

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	400 000	400 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	40 000	17 908
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	1 799 107	9 737
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	196 443	1 971 462
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	350	185
	TOTAL (I)	DL	2 435 900	2 399 292
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 235	48 535
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	129 090	131 304
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 316	25 312
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 358	48 475
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	25 819	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	260 818	253 626
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 696 718	2 652 918
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	123 529	217 899
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 055	2 060

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	322 494	FH		FI	322 494	238 667	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	322 494	FK		FL	322 494	238 667	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (I) (11)					FQ	3	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	322 497	238 669	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	88 695	76 888	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 630	6 940	
	Salaires et traitements*					FY	185 971	183 987	
	Charges sociales (10)					FZ	15 997	18 586	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	13 948	10 322
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	60	54	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	309 300	296 776	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	13 197	(58 107)	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	190 675	272 280	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	190 675	272 280	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 288	2 229	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	2 288	2 229	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	188 388	270 051		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	201 584	211 944		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB	18 000	1 750 000		
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	18 000	1 750 000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF	9 000			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG	165	165		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH	9 165	165		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	8 835	1 749 835	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	13 976	(9 683)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	531 172	2 260 949	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	334 729	289 488	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	196 443	1 971 462	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *								HP		
			- Crédit bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	190 675	272 280	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	45	45	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9						
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PRIX CESSION ELEMENTS ACTIFS IMMOBILISES												18 000	
VNC ELEMENTS ACTIFS IMMOBILISES										9 000			
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE										165			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 500	KE		KF	9 000	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU	11 000	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	52 378	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	24 827	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE	1 449	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	78 655	LO		LP	11 000	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	2 585 387	8V		8W	936 906
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	174	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	2 585 561	LR		LS	936 906		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 666 716	ØH		ØJ	956 906	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV	9 000	LW	2 500	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agenots et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	11 000	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenots, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	52 378	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	24 827	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	1 449	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III		IY		NG		NH	89 655	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ	1 000	ØX	878 034	ØY	2 643 260	ØZ		
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	174	2G		
	TOTAL IV		I3	1 000	NJ	878 034	NK	2 643 434	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	1 000	ØK	887 034	ØL	2 735 588	ØM		

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD

Néant X *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 500	PF		PG		PH	2 500
TOTAL I		RK	2 500	RM		RN		RO	2 500
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	2 509	QB		QC	2 509
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	9 127	QI	10 476	QJ		QK	19 602
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	21 188	QM	963	QN		QO	22 151
	Emballages récupérables et divers	QP	1 449	QR		QS		QT	1 449
	TOTAL II	QU	31 763	QV	13 948	QW		QX	45 711
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	34 263	QP	13 948	QQ		QR	48 211

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV			
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst.géol.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.géol.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM							NO	
TOTAL III																	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

2M

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X 185	TM 165	TN	TO 350
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 185	TS 165	TT	TU 350
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	SR	SS	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		O2	O3	O4	O5
		9U	9V	9W	9X
		O6	O7	O8	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	OT	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 185	UB 165	UC	UD 350
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ 165	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL GROUPE BERTHOLD										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	2 399 046	UM	0	UN	2 399 046				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	174	UV	174	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constitués *)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 192	7 192						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	476	476						
	Charges constatées d'avance		VS	775	775						
	TOTAUX		VT	2 407 664	VU	8 618	VV	2 399 046			
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 414	4 414							
	à plus de 1 an à l'origine	VH	35 821	10 827	24 994						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 316	28 316							
Personnel et comptes rattachés		8C	8 656	8 656							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7 743	7 743							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	13 248	13 248							
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	6 605	6 605							
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 105	1 105							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	129 090	16 795	112 295						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	25 819	25 819							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	260 818	VZ	123 529	137 289					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	112 295			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 258	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 696 717.80 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 322 494.00 Euros et dégageant un bénéfice de 196 443.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société SARL GROUPE BERTHOLD a opté pour le régime de groupe prévu aux articles 223A du Code Général des Impôts.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 500		9 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 000
Matériel de transport	52 378		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 827		
Emballages récupérables et divers	1 449		
TOTAL	78 655		11 000
Autres participations	2 585 387		936 906
Prêts, autres immobilisations financières	174		
TOTAL	2 585 561		936 906
TOTAL GENERAL	2 666 716		956 906

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		9 000	2 500	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			11 000	
Matériel de transport			52 378	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			24 827	
Emballages récupérables et divers			1 449	
TOTAL			89 655	
Autres participations	1 000	878 034	2 643 260	
Prêts, autres immobilisations financières			174	
TOTAL	1 000	878 034	2 643 434	
TOTAL GENERAL	1 000	887 034	2 735 588	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 500			2 500
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 509		2 509
Matériel de transport	9 127	10 476		19 602
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 188	963		22 151
Emballages récupérables et divers	1 449			1 449
TOTAL	31 763	13 948		45 711
TOTAL GENERAL	34 263	13 948		48 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 509				
Matériel de transport	10 476				
Matériel de bureau informatique mobilier	963				
TOTAL	13 948				
TOTAL GENERAL	13 948				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	185	165			350
TOTAL	185	165			350
TOTAL GENERAL	185	165			350
Dont dotations et reprises exceptionnelles		165			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	2 399 046	0	2 399 046
Autres immobilisations financières	174	174	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 192	7 192	
Débiteurs divers	476	476	
Charges constatées d'avance	775	775	
TOTAL	2 407 664	8 618	2 399 046

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 414	4 414		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	35 821	10 827	24 994	
Fournisseurs et comptes rattachés	28 316	28 316		
Personnel et comptes rattachés	8 656	8 656		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 743	7 743		
Impôts sur les bénéfices	13 248	13 248		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 605	6 605		
Autres impôts taxes et assimilés	1 105	1 105		
Groupe et associés	129 090	16 795	112 295	
Autres dettes	25 819	25 819		
TOTAL	260 818	123 529	137 289	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 258			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	112 295			

Dont créances concernant les entreprises liées :

- * Créances rattachées à des participations :
 - SCI FIXEMAGNE II = 71 101,01 €
 - SARL BERTHOLD IMMOBILIER / SCI BACHASSIERE = 298 571,87 €
 - SARL BERTHOLD IMMOBILIER = 346 663,28 €
 - SCI CROIX D'OR = 376 303,93 €
 - SASU CTCM = 891 676,75 €
 - SCI FLOCON = 400 227,59 €
 - SAS A2MB = 14 502,03 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Dont dettes concernant les entreprises liées :

* Groupe et Associés : C/CT INTEGRATION GROUPE SASU CTCM = 16 795,00 €

* Autres dettes : SASU CTCM = 25 819,20 €

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	8.0000	50 000			50 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
SITE INTERNET	2 500	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	195
Total	195

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	453
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 446
Dettes fiscales et sociales	11 977
Autres dettes	25 819
Total	49 695

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	775
Total	775

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	322 284
AUTRES PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	210
Total	322 494

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE BERTHOLD	SARL	400 000	10 MONTEE DU VIEUX VILLA 38150 ANJOU

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SARL GROUPE BERTHOLD
38150 ANJOU

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	détenus nette						
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS A2MB premier bilan 2024 - SAS CTCM - SCI FIXEMAGNE II - SARL BERTHOLD IMMOBILIER - Participations détenues entre 10 et 50 % - SCI FLOCON premier bilan 24	3 000		100.00	3 000	3 000	14 502					
	40 000	551 891	100.00	50 231	50 231	891 677		3 363 154	180 968	180 000	
	1 000	10 995	99.90	999	999	71 101			1 593		
	190 000	137 547	90.00	188 200	188 200	645 235		27 684	16 692		
	1 000		50.00	500	500	400 228					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A - françaises	1 000	20 543	0.20	2	2	376 304		94 554	20 543		

GROUPE BERTHOLD

Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros
Siège social : 10 Montée du Village 38150 ANJOU
419 354 444 RCS VIENNE

La « Société »

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 19 JUIN 2024**

**PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 196 443 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	196 443 euros
A titre de dividendes aux associés	160 000 euros
Le solde soit	36 443 euros
Au poste « autres réserves »	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 160 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30

novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : 95 000 euros soit 190 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 95 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 160 000 euros soit 320 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 160 000 euros soit 320 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 160 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Gérance